



Jean-Gilles BADAIRE
6 rue du pont
41350 HUISSEAU sur COSSON
Tel : 02.54.20.31.76

Huisseau, le 07 mars 2006

6ème EDITION DES ATELIERS PORTES OUVERTES

Bonjour,

Cette lettre vous annonce l'édition 2006 des ATELIERS PORTES OUVERTES dans le département du Loir et Cher.

L'inscription est ouverte à toute personne ayant une activité créative, artistique ou artisanale, disposant d'un atelier ou d'un lieu pour accueillir le public et y exposer seule ou avec d'autres artistes. Nous souhaitons ouvrir les ateliers les :

- **Vendredi 9 juin** de 18h à 23h
- **Samedi 10 juin** de 11h à 23h
- **Dimanche 11 juin** de 11h à 20h

Ces horaires sont ceux que l'on propose, chaque atelier en dispose.

La participation à cette manifestation est fixée à **30 euros** par atelier. Elle est destinée à financer l'affiche, le dépliant / programme de tous les ateliers, le site internet et la communication (presse, radio, télé...) L'association « Nouvelle Graine » du Vendômois s'associe à nous. Elle mettra à jour le site internet « www.ateliers41.com » créé il y a deux ans et qui consacre une page à chaque atelier. Si vous avez un site, un lien sera le bienvenu !

Nous comptons sur chaque atelier : plus vous communiquerez sur l'évènement, plus grande en sera sa réussite !

Pour les personnes n'ayant pas d'atelier contactez nous. Nous vous mettrons en relation avec des ateliers pouvant vous accueillir.

Votre inscription doit nous parvenir avant **le 25 MARS 2006**
au moyen du coupon ci-dessous.

Cordialement.

Le président,
Jean-Gilles BADAIRE

✂.....

A retourner impérativement avant le **25 mars 2005**

à Jean-Gilles BADAIRE, 6 rue du pont, 41350 HUISSEAU sur COSSON

Nom..... Prénom.....

Tél. :..... Email.....

Adresse.....

Spécialité Artistique.....

Vos invités.....

Joindre:

- une ou plusieurs photo d'une œuvre ou de votre atelier ou autre... et un commentaire sur votre travail, ainsi que vos invités... afin d'alimenter le site Internet.
- Le règlement de votre inscription par chèque bancaire à l'ordre de l'Odeur de la Couleur.